



Le Forum
10, place Emlinger
64100 Bayonne

handik@handik.org
Tél. 05.59.42.16.03
www.handik.org

Bayonne le 31 Mai 2012

**Lettre à tou(te)s les candidat(e)s aux législatives 2012
des 4°, 5° et 6° circonscription des Pyrénées-Atlantiques**

Madame, Monsieur,

Nous nous permettons de vous contacter, dans le cadre de votre candidature aux prochaines élections législatives, pour vous faire part de certaines attentes fortes des personnes en situation de handicaps du Pays Basque, et de leurs familles, tant elles restent confrontées dans leur quotidien à des discriminations ou à l'exclusion.

Notre collectif Handik, créé en 2009 regroupe 5 associations locales de parents d'enfants en situation de handicap : A.P.E.S. Côte Basque, Aurreratu Elkartea, Autisme TED Côte Basque, Chrysalide et Integrazio Batzordea et représente plusieurs centaines de familles concernées par le handicap.

Nos missions et nos actions se concentrent autour de l'amélioration de la vie des personnes handicapées et de leurs familles en faisant progresser l'intégration dans la société, et en favorisant le changement de regard porté sur le handicap. C'est par l'analyse des besoins et des manques, autour d'une réflexion commune, par l'organisation de manifestations (campagnes de communication, débats, colloques...) et l'interpellation des pouvoirs publics et des médias que notre collectif veut aller un peu plus loin « par là bas (handik) ».

Nous souhaitons recueillir les propositions concrètes qu'en tant que député(e) vous pourriez être amené(e) à définir, à soutenir et à voter sur les points suivant :

► **Accessibilité** : quelles mesures envisagez- vous de prendre, dès 2012, pour rattraper le retard et faire respecter l'échéance de 2015 fixée par la loi de 2005, en prenant en compte toutes les situations de handicap et les déficiences (pas uniquement motrice) ?

► **Droit à la compensation** : ce principe fort de la loi de 2005 est limité dans sa mise en application. Etes-vous favorable à son extension et quelles mesures préconisez-vous pour la rendre effective ?

► **Education** : Soutenez- vous la création d'un métier d'auxiliaire de vie scolaire (AVS) qui permettrait de pérenniser le dispositif afin de garantir un accompagnement scolaire de qualité des enfants en situation de handicap ?

► **Autisme**, en cette année de Grande Cause Nationale : comment comptez vous permettre la mise en application des recommandations de la Haute Autorité de Santé et de l'ANESM de Mars 2012 ?

Nous attendons vos réponses et restons à votre disposition. Dans l'attente, veuillez recevoir,
Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour le Conseil d'Administration d'Handik
Evelyne KOENIG Présidente